



DÉLIBÉRATION N° 2024/07 DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE TAVEL

DÉPARTEMENT DU GARD

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
17	19	19

DATE DE CONVOCATION ET D’AFFICHAGE
22 février 2024

L’an DEUX MILLE VINGT QUATRE

et le 29 février

à 18h30

Le Conseil Municipal de la commune de Tavel, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Claude PHILIP, Maire.

Présents outre le Maire :

Adjoints : Bernard JULIER, Pascale HERNANZ, Christelle ROCHER, Richard BERMOND GONNET, Franck BOURGADE

Conseillers : Marguerite LE BIHAN, Jean-Pierre DAANEN, Florian ANDRE, Marina BARETTINI, Pascal ROZIER, Vincent GRIEU, Anne-Marie MARTINEZ – ANDRIER, Jacques BARAC, Céline CHARLES, Flavie CAYOL, Richard SOUCHE

Absents excusés/procurations :

- Xavier TERNISIEN procuration à Jacques BARAC
- Séverine FLORENSON procuration à Franck BOURGADE
- Christelle ROCHER procuration à Bernard JULIER jusqu’à son arrivée

Pascale HERNANZ est désignée secrétaire de séance.

OBJET : DENOMINATION POUR L’ATTRIBUTION DES NOMS DE PARKINGS

RAPPORTEUR : CLAUDE PHILIP & Franck BOURGADE

EXPOSENT

Monsieur le Maire explique qu’il est nécessaire de nommer 2 parkings communaux pour qu’ils soient référencés au niveau du SIIG et identifiés par les GPS.

Il s’agit :

- Parking derrière la Chapelle Saint FERREOL, chemin des Oliviers :
- Parking situé rue Frédéric MISTRAL/rue du TOMPLE

PROPOSITION

VU la réunion Maire/Adjoints du 11 janvier 2024,



DÉLIBÉRATION N° 2024/07
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE TAVEL

Envoyé en préfecture le 04/03/2024
 Reçu en préfecture le 04/03/2024
 Publié le **05 MARS 2024**
 ID : 030-213003262-20240229-D2024_07-DE

DÉPARTEMENT DU GARD

Monsieur le Maire propose :

- Parking derrière la Chapelle Saint FERREOL, chemin des Oliviers :
 Il est proposé : parking de la chapelle ou parking des Oliviers
- Parking situé rue Frédéric MISTRAL/rue du TOMPLE
 Il est proposé : parking du TOMPLE ou parking du centre

DÉCISION

Monsieur le Maire met au vote les différents noms :

	Pour	Contre	Abstention
Parking derrière la Chapelle Saint FERREOL			
Parking de la chapelle	<u>18</u>		<u>1</u>
Parking des Oliviers			
Parking situé rue Frédéric MISTRAL/rue du TOMPLE			
Parking du TOMPLE	<u>8</u>		
Parking du centre	<u>11</u>		

Le conseil municipal, entendu l'exposé valide les 2 noms des parkings :

- Parking de la chapelle
- Parking du centre

Fait et délibéré à Tavel,
 le 29 février 2024
 Le Maire,
 Claude PHILIP

